

Au début de l'antiquité, la Gaule (France actuelle) était occupée par des peuples descendants de la préhistoire. Ils vivaient en petits groupes sur tout le territoire.

A partir du VI^e siècle avant JC, des celtes venus du centre de l'Europe s'installent dans l'est et le nord du pays, puis sur le reste du territoire.

7 Lis le texte et réponds aux questions.

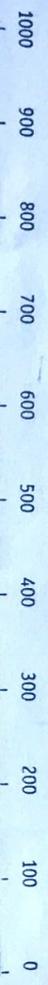
La fondation de Marseille

Vers le début du VI^e siècle, de jeunes Grecs arrivèrent par la mer au sud de la Gaule. Séduits par la beauté du lieu, ils allèrent retrouver le roi de la région pour lui demander l'autorisation de fonder une ville sur son territoire. Ce jour-là, le roi était occupé à préparer le mariage de sa fille Gyptis. Conformément à la coutume, celle-ci devait choisir son mari pendant le repas de nocce. Le roi convia les Grecs au mariage. Pendant le repas, le roi dit à sa fille d'offrir de l'eau à celui qu'elle choisissait comme mari. Elle se tourna vers les Grecs et présenta l'eau à Protis. Celui-ci devint donc le gendre du roi et reçut un emplacement pour fonder sa ville, Massilia (Marseille), non loin de l'embouchure du Rhône.

D'après Justin, II^e siècle

C Complète la frise chronologique en écrivant :

1. Fondation de Marseille par les Grecs (en -600);
2. Arrivée des Celtes en Gaule (en -900).



1. Qui a fondé Marseille ?

2. Où les Grecs sont-ils arrivés ?

3. Pourquoi ont-ils choisi ce lieu ?

4. Comment ont-ils obtenu le droit de s'installer ?

LA GAULE

Les documents écrits sont une source précieuse pour les historiens. Par exemple, la *Guerre des Gaules* racontée par Jules César est le premier témoignage important sur la Gaule.

« La Gaule est divisée en trois parties. L'une est habitée par les Belges, une autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui portent le nom de Celtes (dans notre langue, celui de Gaulois). Ces peuples n'ont pas les mêmes coutumes et les mêmes lois. De tous ces peuples, les Belges sont les plus courageux.

[...]

Dans toute la Gaule, il y a deux classes d'hommes importantes : l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers.

Les druides s'occupent des affaires religieuses. Un grand nombre de jeunes viennent auprès d'eux pour s'instruire. Si un meurtre a été commis, s'il y a une dispute au sujet d'un héritage ou des limites d'un terrain, ils jugent et fixent les amendes. Les druides ne vont pas à la guerre et ne paient pas d'impôts.

Les chevaliers participent tous à la guerre. Chacun, en fonction de sa richesse, rassemble autour de lui un nombre plus ou moins grand de compagnons. C'est à cela que l'on reconnaît sa puissance et sa richesse.

Les gens du peuple sont presque des esclaves. On ne leur demande jamais leur avis. Quand ils sont écrasés par leurs dettes ou par les impôts, ils se mettent au service des nobles.

[...]

Les Gaulois comptent le temps non par les jours mais en fonction de la Lune. Leur vie est très différente de celle des autres peuples. Par exemple, ils ne supportent pas de voir leurs enfants en public tant qu'ils ne sont pas en âge de porter les armes. C'est un déshonneur pour un fils, tant qu'il est enfant, de se présenter dans un lieu public devant son père. »

D'après Jules César, Guerre des Gaules

